

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

16207
Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8359

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUSBINA KHALID

Date de naissance : 16/01/66

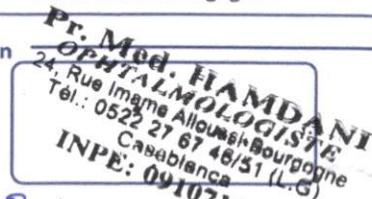
Adresse : GOLF CITY 1508
VILLE Verte ROUSKOURA

Tél. :

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/03/13

Nom et prénom du malade : BERAKBET NAJLA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Allergie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent et au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/03/23	1/59	300	24, Rue Imam Aloussi Bourguiba Casablanca 27-67-165-166	Pr. Med. HAMDANI INPE 091071886

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	INPE 091071886
PHARMACIE LIBERNE NADIA	6/03/2023	171700

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			09 INPE 2000 298

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
		AM PC IM IV	
CABINET D'OPTIQUE Dr. JOURDAN Boulevard LAHLOU Casablanca 225417149	06/03/23	00 ailes 24/2	500

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	D 00000000	G 00000000		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	B 00000000			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Ex Professeur à la Faculté de Médecine
de Casablanca
Ophtalmologie Pédiatrique et Adulte
Ancien Médecin Résident Etranger
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

Casablanca le :

06/3/23

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء
أمراض وجراحة العيون الأطفال والكبار
طبيب داخلي سابق
بمستشفيات باريس

HARMACIE LISBONNE NADIA
BRL AB
Mme. TAZI NADIA
18, Rue Abdesslam Benchehri Casablanca
Tél.: 05 22 83 05 22 28 93 71

INPE
09 2000 298

ALLAH
=

180,00 x 3

Hylo gel

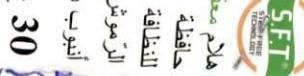


717,500

117,00
Nette x 3

P.P.C : 147.00 DH

117,00
Blephagel S.
l'application pré
le matin au coucher et le matin au lever.
INPE : 091071886
HARMACIE LISBONNE NADIA
BRL AB
Mme. TAZI NADIA
18, Rue Abdesslam Benchehri Casablanca
Tél.: 05 22 83 05 22 28 93 71



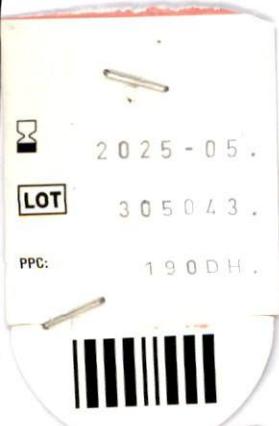
زنقة الإمام ملوك الطايف الثالث (أمام مصحة بدر) بورڭون ، الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 27 67 46 / 51 - الفاكس : 05 22 26 66 77

24, Rue Imame Aloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca
Tél.: 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax: 05 22 26 66 77



INPE : 091071886



CABINET D'ORTHOPTIE

Fetouma JOUAHRI

Diplômée de la faculté de
Médecine de Bordeaux

Houda LAHLOU

Diplômée de la faculté de
Médecine de Montpellier.

Casablanca , Le 06.03.23

FACTURE

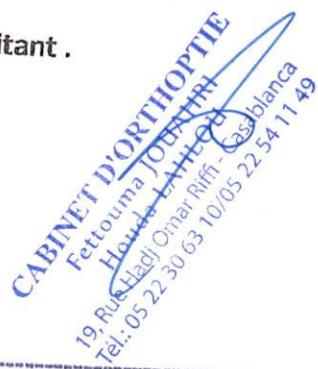
Je soussignée , certifie avoir reçu de la part de

Mme - Mr BENNAOUI JAFNAF

La somme de 500 Dhs (cinq cents dirhams)

Pour un Champ Visuel .

Examen prescrit par son médecin traitant .



19 ,Rue Hadj Omar Riffi-Casablanca- Tél : 0522.30.63.10 / 0522.54.11.49

Patentes : Numéro : 34307078 / 34307079

ICE : 001930840000067 / 001986132000013

Docteur Mohammed HAMDANI

الدكتور محمد محمداني

Ex Professeur à la Faculté de Médecine
de Casablanca
Ophtalmologie Pédiatrique et Adulte
Ancien Médecin Résident Etranger
de l'Hôpital Necker - Enfants Malades - Paris

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء
أمراض وجراحة العيون الأطفال والكبار
طبيب داخلي سابق
بمستشفيات باريس

Casablanca le :

٦١٣/٢٠٢٣ : في البيضاء الدار

Champiñones
BERRASA
NATURAL

24-2

CABINET D'ORTHOPTIE
Fetouma JOUAHRI
Houda LAHLOU
19, Rue Hadj Omar Rifi - Casablanca
Tél.: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49

24. زنقة الإمام علوسي الطابق الثالث (أمام مصحة بدر) بورگون ، الدار البيضاء

الهاتف: 0522276746 / 0522266677 - الفاكس:

الهاتف : 05 22 26 66 77 - الفاكس : 05 22 27 67 46 / 51
24, Rue Imame Aloussi, 3ème étage, Bourgogne (Face à la clinique Badr). Casablanca
Tél.: 05 22 27 67 46 / 51 (L.G) - Fax: 05 22 26 66 77



CABINET D'ORTHOPTIE

Fetouma JOUAHRI

*Diplômée de la faculté de
Médecine de Bordeaux.*

Houda LAHLOU

*Diplômée de la faculté de
Médecine de Montpellier.*

Casablanca , le 06- 03- 2023

Docteur ,

Le champ visuel automatisé de **Mme BERRADA NAJLAE** a été fait avec une correction optique de +2, aux deux yeux.

TRACE OD :

-Seuil foveal normal, à 34dB .
-On relève un discret déficit relatif supérieur entre 10 et 15° , avec MD normal et PSD limite.
Le test d'hémi-champ glaucomateux est hors limites normales.
Le VFI est à 99%.

TRACE OG :

-Seuil foveal normal, à 36dB.
-On retrouve un déficit relatif supérieur entre 5 et 15° , avec un indice PSD et MD limites.
-Le test d'hémi-champ glaucomateux est hors limites normales.
-Le VFI est à 96%.

CONCLUSION :

Le champ Visuel de contrôle de **Mme BERRADA** est comparable au précédent, aux deux yeux .

Avec tous mes remerciements .

CABINET D'ORTHOPTIE
Fetouma JOUAHRI
Houda LAHLOU
19, Rue Hadj Omar Riffi - Casablanca
Tél.: 05 22 30 63 10/05 22 54 11 49